

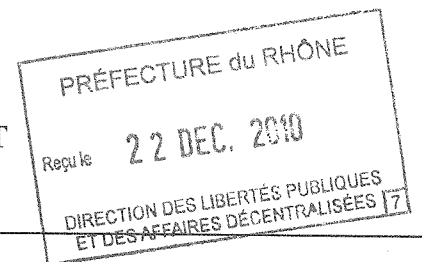


**EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS du**  
**CONSEIL du 15 DECEMBRE 2010**

L'An Deux Mille Dix, le Quinze Décembre, à Dix Huit Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Madame GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Monsieur ROUX, Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT.

Monsieur BEGUIN présente un pouvoir de Mme BARET  
Monsieur LAFONT présente un pouvoir de Monsieur DENISSIEUX  
Monsieur GELIN présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA  
Mme GUICHERD présente un pouvoir de Monsieur CAILLET ROUSSET



Absentes excusées : Mme FOUILLAT, Mme NICOLAS.

**Objet :**

**Emploi accessoire :** Pour la saison 2010/2011, le Président du SIM souhaite prolonger l'activité d'un agent extérieur pour animer les séances de Bébés Nageurs à la Piscine Intercommunale Muroise.  
**Activité Piscine** Cet agent, titulaire de l'enseignement, serait rémunéré sur l'indice Brut 741 Majoré 611 du grade de Professeur de Lycée Professionnel, pour 6 heures trente d'animation par semaine.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Syndical :

- ACCEPTE de prolonger l'activité accessoire de cet agent à compter de septembre 2010 jusqu'à fin juin 2011 ;
- APPROUVE la rémunération sur l'indice Brut 741 Majoré 611 du grade de Professeur de Lycée Professionnel ;
- DIT que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au chapitre 012 du budget en cours.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS  
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS ;

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, Le 16 décembre 2010.

Le Président

Bernard BEGUIN.

